



EXTRAIT

du DÉCRET en date du 28 Février 1949
publié au J. O. du 27 Avril 1949

portant nomination dans la Légion d'Honneur

ARTICLE 1^{er} Est nommé dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

AU GRADE DE CHEVALIER

LORIENT (Morbihan).-

" Ville martyre qui eut à subir, entre le 25 Septembre
" 1940 et le 8 Mai 1945, date de sa libération, 370 bombardements d'
" violation sur les importants organismes créés par la Marine Allemande
" et qui a été entièrement détruite. La population lorientaise éva-
" cuée et dispersée n'a jamais cessé son action de résistance à l'en-
" nemi, formant en particulier deux bataillons de soldats des Forces
" Françaises de l'Intérieur qui ont combattu d'abord dans la clandest-
" tinité, ensuite au moment du siège de LORIENT, aux premiers rangs
" des troupes d'investissement.

" Par ses deuils, par ses pertes matérielles considé-
" rables, par le courage de ses habitants dans les heures douloureu-
" ses, par la foi profonde et active de ses enfants dans les destinées
" de la FRANCE, LORIENT s'est acquis des titres à la reconnaissance
" de la Patrie."

Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de
Guerre avec Palme.

Par le Président de la République,

LE MINISTRE de la Défense Nationale

Signé : RAMADIER

Pour AMPLIATION

L'Administrateur Civil de 2ème
Classe BOUZOU
Chef du Bureau "DECORATIONS"

Signé : Vincent AURIOL

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX FORCES ARMÉES
"GUERRE"

signé : Max LEJEUNE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Signé : Henri QUEUILLE